

Grenoble, le 20 avril 2018

Bio dans les cantines : Grenoble a un temps d'avance sur la future loi Agriculture et Alimentation



Les repas servis dans les cantines devront comprendre au moins 50 % de produits issus de l'agriculture biologique ou tenant compte de la préservation de l'environnement, ont intégré jeudi 19 avril les députés à la loi Agriculture et Alimentation. A Grenoble, c'est le cas depuis 2015 : la Ville est passée de 24% en avril 2014 à 50% en janvier 2015, aujourd'hui elle vise l'autonomie alimentaire. L'objectif reste 100% de bio et/ou local.

Eric Piolle, Maire de Grenoble, déclare : « *Les territoires ont un temps d'avance, ils sont des acteurs clés pour réussir la transition et ont besoin de l'Etat à leur côté ! A Grenoble, depuis 2015, nous proposons aux Grenoblois une alimentation plus saine, sûre, durable et accessible à tous. L'alimentation est au cœur de la transition écologique, sociale, démocratique et économique. Avec déjà 2 tonnes de légumes frais produits dans les serres municipales chaque année, 50% de repas bio et/ou locaux dans les cantines scolaires, Grenoble est en route vers l'autonomie alimentaire.* »

Restauration collective, action sociale, protocole, éducation à l'environnement et soutien à l'agriculture urbaine, un certain nombre de concrétisations ont déjà vu le jour :

- Cantines scolaires :
 - **50% de composantes bio et/ou locales**
 - **au moins 1 recette végétarienne par semaine** depuis cette année
 - **un premier repas végétarien, bio, local, et fait maison** le 14 novembre, avec une sensibilisation d'ADABio
- Ferme urbaine :
 - En 2019, démarrage d'une **activité maraîchère** bio (1,2 ha) au centre horticole de la Ville
- Protocole :
 - **boissons 100% bio et locales et aliments 80% bio**
 - **réduction de 50% des déchets/gaspillage**
- Self municipal :
 - **30% du budget alimentaire du self municipal pour des produits bio et/ou locaux**
 - **2 tonnes (>10%) de légumes frais produits dans les serres municipales**
- Crèches :
 - grâce au marché Mangez bio Isère dans les crèches, **5 crèches sont livrées à vélo en produits bio et locaux**
- Solidarités :
 - **coopération avec les cantines avec Ouagadougou**
 - **participation des enfants à la distribution des Paniers solidaires**

...Retrouvez toutes les actions et propositions de la Ville [ici](#)